

Au temps de la crinoline

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 19

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La charmante affiche illustrée de Jean Morax vient de sortir des presses de la Société suisse d'affiches artistiques Sonor, à Genève. Elle est du plus heureux effet.

Deux personnages, Orphée et Eurydice, d'un dessin très pur, d'une simplicité toute classique, d'une exquise noblesse d'allure et de mouvement, se détachent en rouge brique sur un fond noir, éclairés par quelques blancs du costume et des accessoires. A l'harmonie des teintes répond celle des lignes.

On peut dès maintenant se procurer cette affiche, qui ne tardera pas à faire prime, au prix de un franc, en s'adressant au Comité de Presse des représentations d'*Orphée*.

PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR

L'EXCÈS en tout est un défaut. Cette affirmation n'est certes pas nouvelle et ferait aussi bien, si ce n'est mieux, dans la bouche de M. de la Palice que dans les colonnes du *Conteur*. Elle a reçu mainte et mainte fois la consécration de l'expérience; elle la recevra plus d'une fois encore, car les hommes ne sont pas près de changer ni l'excès de disparaître. Et son action s'exerce dans tous les domaines; les plus sages, les plus raisonnables, n'en sont pas exempts.

Les archéologues, par exemple, sont, depuis quelques années, pris d'un zèle d'autant plus louable qu'il s'est fait trop attendre. A la faveur de son absence, bien des sacrilèges ont été commis, qui sont hélas irréparables. Mais ce zèle, auquel nous avons dû, dès lors, la conservation et la restauration de monuments historiques trop longtemps méconnus et négligés, dépasse parfois les bornes.

Les archéologues, gens de science et de méditation, gens calmes et réfléchis, dont la pensée remonte incessamment le cours des siècles, sautent parfois de l'autre côté de la selle, dans leur méconnaissance de l'évolution des choses et des nécessités du présent. Ils sont par trop conservateurs tout de même. Si on les écoutait, notre époque ne laisserait d'autre trace dans l'histoire que celle de son culte excessif pour un passé très respectable, sans doute, mais qui ne doit point cependant nous faire oublier que la terre tourne et nous avec.

Et puis, enfin, le présent, avec tous ses défauts, vaut bien le passé, qui n'en fut pas exempt; et le souci naturel de préparer la route de l'avenir ne nous est pas moins un devoir que d'honorer les époques et les gens qui nous ont précédés et de conserver pieusement ce qu'ils nous ont légué de vraiment bon et durable. Car il s'en faut de beaucoup que, dans l'héritage du passé, tout soit bon et digne d'être conservé. Il y a une sélection à faire. Les archéologues et certains amis de ce passé ne paraissent pas toujours s'en douter.

Ainsi, on nous propose actuellement, à Lausanne, la conservation de l'ancienne cure de la Madeleine, qui se trouve droit dans l'axe de l'avenue à construire, Riponne-pont Bessières et qui par conséquent a été vouée à la démolition.

Eh bien, vrai, c'est trop demander, car le seul titre de cette maison à cette conservation, est d'avoir donné asile à Pierre Viret, le réformateur vaudois.

L'ancienne cure de la Madeleine n'offre aucune particularité; elle n'a rien d'esthétique, au contraire; elle est mal commode, délabrée, et ne saurait, qu'au prix de coûteuses réparations, être affectée à quelque destination, d'ailleurs bien difficile à trouver.

De plus, voyez où nous irions, si l'on voulait décréter le « classement » de toutes les maisons qui ont eu l'honneur de voir naître, vivre ou mourir, dans leurs murs, les hommes illustres du pays. Il n'y aurait presque plus moyen de rien entreprendre. Car vous admettez bien,

n'est-ce pas, qu'il n'y aurait aucune raison de ne point faire pour d'autres de nos grands hommes ce que l'on propose de faire aujourd'hui pour Pierre Viret?

Que l'on veuille, à Lausanne, où il exerça un temps son ministère, comme à Orbe, où il naquit, honorer le mémoire du réformateur vaudois, rien de plus naturel. Nous y applaudissons des deux mains. Mais il y a d'autres moyens de satisfaire ce louable désir, sans risquer de déparer tout un quartier nouveau par la conservation d'un immeuble sans valeur architecturale ou pittoresque et dont le maintien gênerait toute l'harmonie des plans établis.

Il faudrait en effet dévier l'axe de la nouvelle artère, pour satisfaire ce caprice archéologique alors qu'ailleurs on s'efforce, à coup même de millions, de créer, pour autant que le terrain et l'esthétique le permettent, des artères rectilignes, plus court chemin d'un point à un autre.

Alors quoi, dira-t-on, pour célébrer Pierre Viret, vous voulez encore une statue?

Pourquoi pas! La statuomanie, certes, est un bien vilain mal, mais on ne saurait dire que notre ville en ait jusqu'ici beaucoup souffert. Nous sommes sur ce point en très bonne posture; nous n'avons que six statues ou bustes: Davel, Vinet, Ruchonnet, Juste Olivier, le colonel Veillon et Guillaume Tell. On nous annonce encore Charles Secretan, ce qui ferait sept. Avec le chiffre actuel de la population, on peut bien aller jusqu'à dix, sans dépasser les limites raisonnables.

Il s'agirait de *Semeur vaudois* et à *l'Essor*, nos deux principaux journaux religieux, de prendre la chose en mains.

En tout cas qu'on nous permette de dire qu'il nous paraît qu'une statue, un buste ou un simple médaillon fixé dans une stèle, et que l'on placerait sur le petit rond-point entouré d'arbres, situé en face justement de l'ancienne cure de la Madeleine, serait une façon à tous égards plus heureuse que celle qui est proposée, d'honorer et de perpétuer la mémoire du réformateur vaudois. Elle serait aussi moins coûteuse, assurément, car la question dépense doit entrer en ligne de compte.

En revanche, on ne peut qu'approuver et appuyer le vœu émis par le comité du Vieux-Lausanne, et tendant à ce que la municipalité use de tous les moyens en son pouvoir pour empêcher la construction sur la nouvelle artère, d'immeubles dont la hauteur masquerait la Cathédrale ou gênerait le point de vue dont on jouit de la terrasse de cet édifice. Il faudrait veiller aussi que l'architecture de ces nouveaux immeubles fût en harmonie avec celle des bâtiments publics voisins. On n'y prend pas assez garde, généralement.

Ne quittons pas le quartier ni la pioche du démolisseur, sans rappeler qu'il est une décision déjà ancienne de notre Conseil communal — elle fait même l'objet, si nous ne nous trompons, d'un des articles de la convention passée entre l'Etat et la commune au sujet de l'utilisation du legs de Rumine, décision qui condamnait aussi la Grenette.

Là, pas de souvenirs historiques, si ce n'est les nombreuses assemblées politiques, les expositions diverses et les banquets auxquels la Grenette a donné asile. Seules, des questions d'ordre pratique, mais point du tout insolubles, défendent encore cette construction de la démolition.

Et pourtant, l'œil a grand'peine à se faire à cet écran masquant justement le corps central du palais de Rumine, dont les abords devraient être dégagés, comme le prescrivait la convention précitée.

La disparition de la Grenette et la transformation de son emplacement en pelouses, avec massifs de fleurs et pièce d'eau, au centre, serait

d'un très heureux effet et nous consoleraient assurément un peu du dépit que tous éprouvent à voir le palais universitaire où il est.

Gabriel de Rumine, à la générosité de qui nous devons ce superbe édifice, et Gaspard André, l'architecte qui l'a conçu, ne seraient pas très contents, croyons-nous, de notre peu d'empressement à en aménager et embellir les abords.

Oh! sans doute, il y a des dépenses plus urgentes. Mais c'est égal, celle-là n'est pas à différer, semble-t-il.

J. M.

AU TEMPS DE LA CRINOLINE

Sincèrement ou non — on ne peut jamais savoir — les hommes protestent ou feignent de protester contre la robe entravée et la jupe-culotte.

On aurait mieux compris naguère les protestations contre la crinoline, meuble disgracieux et encombrant par excellence.

A propos de crinolines, nous trouvons dans un mémoire de décembre 1868 de la *Feuille d'avis des Montagnes* les lignes que voici :

Un monsieur qui voulait entrer dans un magasin trouva la porte barrée par un amas considérable de soie et de dentelles. C'était une élégante qui se tenait majestueusement, embastillée dans une colossale cage d'acier.

Après avoir attendu quelques minutes, le monsieur appuya légèrement sur le côté gauche du jupon Malakoff, afin de se frayer un passage.

La belle, offensée, le toisa dédaigneusement et laissa échapper de ses lèvres roses des épithètes peu polies.

Le monsieur qui savait vivre, ôta son chapeau et dit à la dame :

— Pardon! je ne savais pas qu'en touchant la cage, je faisais du mal à l'oiseau...

La foi. — Entre amateurs d'aviation :

— Voyez-vous, j'ai la foi qui soulève les montagnes!

— Si elle pouvait soulever votre appareil!

Banal. — Un monsieur cherche un appartement :

— 2000 francs, vous dites? Et rien au dessous?

— Si, la cave.

Théâtre, Kursaal, Lumen, Casino.

Inutile bien entendu de battre la grosse caisse en faveur du **Théâtre**; il fait toujours salle comble sur salle comble. C'est qu'aussi, nous l'avons dit, les artistes, la mise en scène, le répertoire, tout répond pleinement au désir des amateurs d'opérette. — Demain soir dimanche, *les Mousquetaires au couvent*, 3 actes de Varney. — Mardi 16 et vendredi 19, *Mam'zelle Nitouche*, l'immortelle opérette de Hervé.

* * *

Au **Kursaal**, la revue *Rien ne va plus!* est maintenant tout à fait au point. Son succès grandit de jour en jour. C'est si amusant, si bien monté surtout. Les interprètes rivalisent d'entrain. Mme Tapie a mis toutes les ressources de son art dans la confection des costumes. Les décors de M. Vanni nous promènent agréablement dans les dessus et les dessous de Lausanne. La musique, arrangée par M. Michel, est pimpante. C'est tout plaisir.

* * *

Le théâtre **Lumen** attire également de très nombreux spectateurs tous les soirs. On y voit une admirable et sensationnelle reconstitution cinématographique de la *Chute de Troie*. Ce beau film dure 30 minutes. L'après-midi, de 3 à 6 heures, spectacle cinématographique ininterrompu et très attrayant.

* * *

Un autre cinéma, fort intéressant aussi, est l'*Impérial cinéma*, dont on peut applaudir, au **Casino de Montbenon**, les films aussi variés qu'intéressants.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAI

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO